

Mise à jour :
15/02/23

Règlement des Championnats de Ligue 2022 - 2023
et des **sélections**
aux **Championnats de France Jeunes** (Minimes et Espoirs)
CATAMARAN
de la **Ligue de Voile de NORMANDIE** :



Sommaire

- 1 Durée de la saison sportive
- 2 Accès aux niveaux : R2 R1 RA
- 3 Titres des Championnats de Ligue
- 4 Titres en CATAMARAN et catégories
- 5 n° en réserve
- 6 Places aux Chpts de France
- 7 Calcul des points des Chpts de Ligue
- 8 Compétitions prises en compte

- 9 Finales des Chpts de Ligue
- 10 n° en réserve
- 11 Groupes de classements d'une régates
- 12 n° en réserve
- 13 Classement individuel ou par équipages
- 14 Equipages extérieurs à la Ligue
- 15 Equipages non classés
- 16 Montants des inscriptions aux régates
- 17 Mise à jour du présent règlement

1 Durée de la saison sportive

(commun à CATA-DER-PAV-KITE)

Les classements des Championnats de Ligue sont établis sur l'année scolaire, (de septembre à juin).
et sont établis à l'issue de la dernière épreuve sélective pour les Championnats de France Jeunes, (voir en Annexe).

2 Accès aux niveaux R2 R1 RA en CATAMARAN

3 intitulés différencient, selon les séries, les niveaux auxquels s'adressent les épreuves :

	poussin	benjamin	minime	cadet	junior	senior
◆ R2		sans limitation				
◆ R1		Classes d'âges des séries des Championnats de France Jeunes (Minimes et Espoirs)				
◆ RAdulte						catégories d'âge au-delà de celles des Chpts France Jeunes

R . open

Indique que le **classement est ouvert**
à d'autres séries, niveaux ou classes d'âges (ex. : R1open)

années de naissance et âge atteint dans l'année 2023 : *(commun à CATA-DER-PAV-KITE)*

catégorie	poussin		benjamin		minime		cadet		junior		senior	
1°an	2016	7 ans	2013	10 ans	2011	12 ans	2008	15 ans	2004	19 ans	2001	22 ans
2°an	2015	8 ans	2012	11 ans	2010	13 ans	2007	16 ans	2003	20 ans	et -	et +
3°an	2014	9 ans			2009	14 ans	2006	17 ans	2002	21 ans		
							2005	18 ans				

Mise à jour :
15/02/23

Règlement des Championnats de Ligue 2022 - 2023
et des **sélections**
aux **Championnats de France Jeunes** (Minimes et Espoirs)
CATAMARAN
de la Ligue de Voile de **NORMANDIE** :

3 Titres des Championnats de Ligue

A partir d'un nombre minimum de 5 équipages classés, les titres ci-après seront validés (il pourra être décidé de créer un titre supplémentaire en cours de saison, pour une classe d'âge supplémentaire, totalisant au minimum 5 équipages).
Pour chaque titre, une extraction du classement correspondant, pourra discerner un titre de catégorie masculin ou mixte et un titre de catégorie féminine.
Si plusieurs classes d'âges, totalisent moins de 5 équipages, des titres et les classements des coureurs correspondants, pourront être fusionnés.
Un équipage ne comportant pas au moins un licencié en Normandie, ne pourra pas accéder au titre de Champion de Ligue ou aux places du podium.

4 ► Titres en CATAMARAN

R2 : pas de titre régional : Régates Déptales
+ éventuellement 1 Régionale (intégrable aux Criteriums Départementaux).

2 ► titres prévus

▼ **années de naissance**
et séries & catégories d'âge
sélectionnables aux Chpts de France

▷ R1	Minime	INC 14	2009-2011	(12-14 ans, en 2023)
▷ R1open	Cadet - Junior (et plus)	SL 15.5	2007-2009	(14-16 ans, en 2023)
		SL 16	2003-2009	(14-20 ans, en 2023)
		Nacra 15	2003-2009	(14-20 ans, en 2023)
			<u>Titre ouvert</u> aux autres catégories d'âges et aux autres catamarans.	

Un titre régional supplémentaire, pourra être créé pour une classe d'âge ou une série particulière, si elle réunit au moins 10 coureurs ou 5 bateaux.

5 n° en réserve

Mise à jour :
15/02/23

Règlement des Championnats de Ligue 2022 - 2023
et des **sélections**
aux **Championnats de France Jeunes** (Minimes et Espoirs)
CATAMARAN
de la Ligue de Voile de **NORMANDIE** :

6 Places aux Chpts de France

(commun à CATA-DER)

Un nombre de places est attribué par la FFVoile à la Ligue de Voile de Normandie, au 30 nov. de l'année précédant celle des Championnats de France : Minimes, Espoirs Glisse, Espoirs Solitaires et Equipages, et Extrême Glisse, et ce pour chacun des titres.

60% de ces places (quotas), sont attribués par la Ligue, sur la base d'un classement du Championnat de Ligue, établi sur les épreuves sélectives. Les épreuves sélectives, leurs coefficients éventuels et ces quotas, sont indiqués en annexe, pour chaque titre concerné, (cacul arrondi à l'entier le plus proche, avec 1/2 arrondi à l'entier supérieur).

Les 40% restants de ces places, (invitations), sont attribués par la Ligue, sur des critères appréciés et peuvent prendre en compte les cas particuliers et des résultats complémentaires. Les attributions des places sur invitation, reposent principalement sur la décision des responsables de série, sur la base de critères sportifs élargis. Cette modalité sera également utilisée pour une candidature à la sélection à un Chpt de France Jeune en voile légère, pour lequel aucune épreuve sélective n'apparaît en annexe.

Les volumes d'invitations seront indiqués approximativement en annexe. Ces volumes d'invitations sont affinés le 30 avril avec la FFVoile et sont définitivement connus le 15 mai.

Si moins de 4 épreuves sélectives sont validées, toutes les places sont attribuées sous forme d'invitations. Quand il n'est pas prévu d'épreuve sélective pour un titre de Chpt de France, il pourra faire l'objet d'attribution de place(s) sur invitation.

7 Calcul des points

(commun à CATA-DER-PAV-KITE)

dans les classements des Championnats :

Le système de points retenu est celui dit "à minima", (1er = 1 point, 2ème = 2 points, etc...), appliqué aux places du classement général de chaque épreuve. Les ex-aequo sur le total des points, sont départagés : sur la meilleure épreuve de chaque équipage (ou coureur si classement individuel), (puis si nécessaire sur la 2ème meilleure, etc., mais pas sur les résultats retirés), puis sur chaque dernière épreuve validée (puis si nécessaire sur l'avant-dernière, etc.).

8 Compétitions prises en compte

dans le classement d'un Championnat :

Pour les niveaux R1 (décrits à l'article 2), des épreuves sélectives aux Championnats de France, (grade 5A), repérées en Annexe, (auxquelles peuvent s'ajouter, uniquement pour les classements des Chpts de Ligue, les éventuelles épreuves R1, postérieures aux sélections aux Chpts de France et courues en fin de saison sportive).

Les moins bonnes régates de chaque coureur, seront retirées selon le barème suivant :

Régates 5A validées : 1 2 3 4 5 6
Régates 5A retirées :

0	1	2
---	---	---

Le résultat d'une régate coef.2, sera comptabilisé comme 2 résultats coef.1, afin de pouvoir l'intégrer dans ce décompte.

9 Finales des Chpts de Ligue

(commun à CATA-DER)

Les épreuves R1 courues sur le dernier week-end de la saison sportive, pourront donner lieu à des Finales, qui détermineront les rangs définitifs, entre les coureurs les mieux classés du Championnat de Ligue de chaque série présente.

Le nombre de coureurs concernés, le format sportif et les modalités de classement, seront précisées dans les Instructions de Course de la compétition.

10 n° en réserve

Mise à jour :
15/02/23

Règlement des Championnats de Ligue 2022 - 2023
et des **sélections**
aux **Championnats de France Jeunes** (Minimes et Espoirs)
CATAMARAN
de la **Ligue de Voile de NORMANDIE** :

- 11 Groupes de classements d'une régates et nombre minimum de classés** *(commun à CATA-DER)*
Pour être pris en compte, les classements d'une régates devront comporter au moins 1 manche validée.
Les groupes de classement de la régates respecteront les niveaux et les classes d'âges des titres du Championnat, ainsi qu'un effectif minimum de 5 bateaux, pour les classements en monotypie en Temps Réel.

Seuls les classements totalisant un effectif d'au moins 20 bateaux permettent de totaliser un maximum de points au Championnat de France des Clubs FFVoile, (105 pts/coureur, en moyenne, avec 20 bateaux et plus ; 55 pts/coureur, en moyenne, avec 10 bateaux).
Les groupes de classement seront donc composés, autant que possible, d'un minimum de 20 bateaux, classés si nécessaire en Inter-Série Catamaran ("INC").
Dans ce cas, un classement séparé pour chaque série, (avec recalcul des manches), sera pris en compte pour les classements des Championnats de Ligue.
- 12 n° en réserve**
- 13 Classement individuel des coureurs des équipages** *(commun à CATA-DER)*
dans les classements des Championnats :
Qu'ils soient barreaux ou équipiers, les coureurs sont classés individuellement, indépendamment des équipages constitués ou modifiés.
Il sera possible d'identifier les membres d'un équipage stable, à partir de l'égalité de leurs scores dans le classement.
Les barreaux ou équipiers non licenciés en Normandie, n'apparaîtront pas dans les classements des Championnats.
Chaque coureur sélectionné aux Chpts de France choisira son coéquipier (Equipier ou Barreur), obligatoirement en accord avec son entraîneur de club.
Pour accéder au podium du Championnat de Ligue, les coureurs devront courir les Finales, dans cette configuration d'équipage.
- 14 Equipages extérieurs à la Ligue,**
dans les classements des Championnats : *(commun à CATA-PAV-KITE)*
Est considéré comme extérieur à la Ligue, un équipage dont aucun membre n'est licencié en Normandie.
Les équipages extérieurs restent pris en compte dans les places obtenues par les équipages de la Ligue et pour les points qui leur sont attribués à chaque épreuve.
- 15 Equipages non classés**
à une régates d'un Championnat : *(commun à CATA-DER-PAV-KITE)*
Les équipages non classés sur une épreuve, marquent un nombre de points correspondant à la moins bonne place obtenue par un équipage de la Ligue, sur l'ensemble des épreuves (grade 4 compris), prises en compte pour le classement concerné, augmenté de 1 point pour les équipages DNA et de 2 points pour les équipages absents de l'épreuve.

Une moins bonne place est réactualisée, à l'issue de chaque épreuve, et les points des coureurs non classés sur les épreuves précédentes, sont modifiés rétroactivement.
- 16 montants des inscriptions**
pour les régates des Championnats : *(commun à CATA-DER-PAV-KITE)*

Un montant harmonisé du coût de l'inscription aux régates, pour la saison 2022- 2023, est défini comme suit :
- | | | |
|---|---------------|----------------------------|
| regates courues en mer : | 5 € / coureur | (soit 10 € pour un double) |
| regates courues en plan d'eau intérieur : | 3 € / coureur | (soit 6 € pour un double) |
- Une majoration raisonnable, est recommandée pour les pré-inscriptions hors délai, avec une pré-inscription possible jusqu'à J-3 de l'épreuve.
- 17 Mises à jour** *(commun à CATA-DER-PAV-KITE)*
Le présent règlement fait l'objet d'une ou plusieurs mises à jour, notamment à l'issue de l'établissement du calendrier des régates de l'année des Chpts de France, et une fois connus les nombres de places aux Championnats de France attribués à la Ligue, en intégrant les éventuelles modifications, au règlement des Championnats de France Jeune de la FFVoile.

Annexe CATAMARAN, au règlement :
des sélections aux Championnats de France Jeune
et des Championnats de Ligue de Voile de Normandie.

régates **sélectives** pour les **Championnats de France** jeune **2023** et prises en compte pour les **Championnats de Ligue** en **CATAMARAN** :

quotas : places (nombre d'équipages), attribuées à partir du classement du Chpt de Ligue au 12 juin 2023.
invitations : places complémentaires attribuées par la Ligue, dans la limite du total, accordé définitivement le 15 mai 2023 par la FFVoile.



Chpts de France Minimes Catamaran Open

08-13/07 Maubuisson

InterSérie ouverte aux :

HOBIE CAT T1 SPI
HOBIE DRAGOON XTREM
M RACE BY ERPLAST
NEW CAT 14 SPINNAKER
NEW CAT F1 SPINNAKER
RS CAT 14 XL SPINNAKER
TOPAZ 14 CX SPINNAKER

Ages	AnNaiss	et TYKA	Invitations quotas
12-14 ans	2009-2011		4 2?
Sélectives		▷ 1 classement	Chpt de
et coef. :		de sélection	Ligue

Chpts de France Espoirs Doubles

19-24/08 La Rochelle

Cadet - Junior

Ages	AnNaiss		Invitations quotas
14-16 ans	2007-2009	15.5 Open	2 1?
14-20 ans	2003-2009	SL16 Open	2 1?
14-20 ans	2003-2009	Nacra 15	1 1?
Sélectives		▷ 1 classement	Chpt de
et coef. :		de sélection	Ligue

Sél. coef.1	L 5A	16/10/22	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	06/11/22	Courseulles	Chpt

Sél. coef.1	L 5A	16/10/22	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	06/11/22	Courseulles	Chpt

2022
2023

Sél. coef.1	L 5A	26/03/23	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	09/04/23	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	10/04/23	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	22/04/23	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	23/04/23	Langrune	Chpt
Sél. coef.2	SIL 5A	06-08/05/2023	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	03/06/23	Le Havre	Chpt
	L 5A	04/06/23	Le Havre	

Sél. coef.1	L 5A	26/03/23	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	09/04/23	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	10/04/23	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	22/04/23	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	23/04/23	Langrune	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	06-08/05/2023	Courseulles	Chpt
Sél. coef.1	L 5A	03/06/23	Le Havre	Chpt
	L 5A	04/06/23	Le Havre	

mardi **13 juin** : date d'envoi de la liste des **sélectionnés** aux Chpts de France **Minimes**, à la FFVoile.

mardi **20 juin** : date d'envoi de la liste des **sélectionnés** aux Chpts de France **Espoirs**, à la FFVoile.

régates grade 5 1 retirée si 3 à 5 validées ; 2 retirées si 6 ou plus validées.

Les résultats aux régates non sélectives,
pourront être intégrés aux critères d'attribution des places sur invitation.

Si moins de 4 épreuves sélectives sont validées,
toutes les places sont attribuées sous forme d'invitations.
Principe étendu aux séries, pour lesquelles
il n'existe pas de Classement de Championnat de Ligue.

Les équipages extérieurs à la Ligue,
ne figurent pas dans les classements de sélections,
mais restent pris en compte,
dans les places retenues pour les coureurs de la Ligue.